



La recherche dans tous ses états Semestre d'automne 2016

L'influence des émotions positives sur les faux témoignages.

Table des matières

I. I	NTRODUCTION	3
	THEORIE	
Α.	TE , OE DITTER MED	
i.	(
	i. Article Swanner & Beike (2009)	
В.	CONFERENCE DE RON STOOP	6
III.	HYPOTHESES	7
A.	HYPOTHESE PRINCIPALE	7
В.	Hypotheses secondaires	7
C.	DEFINITION DES VARIABLES	8
i.	. Variable indépendante	8
i	i. Variable dépendante	8
i	ii. Variables contrôlées	8
IV.	METHODOLOGIE	8
A.	L'EXPERIENCE	8
В.	LE DEROULEMENT	9
V.	PREMIERS RESULTATS ET DISCUSSION	10
VI.	LIMITATIONS	. 11
VII.	CONCLUSION	12
VIII	SOURCES	12

I. Introduction

Les dernières innovations technologiques ont pu mettre en évidence un certain nombre de faux témoignages dans différentes enquêtes policières. Des analyses ont montré que 20 à 25% des prisonniers disculpés par preuve ADN avaient confessé le crime. Ce nombre ne saurait être négligé au vu des peines encourues, la question suivante se pose donc : comment réduire les possibilités de faux témoignages ?

L'analyse de différentes études sur le sujet ainsi que les quelques rencontres avec Nathalie Dongois permettent d'avoir un début de compréhension sur ces aveux imaginaires. Les facteurs facilitants sont nombreux : technique d'interrogatoire, état psychologique de la personne, gravité du crime, tous ces éléments sont susceptibles d'influencer de manière négative le suspect.

Notre étude, quant à elle, cherche à trouver des situations où le suspect ne serait pas "incité" à commettre un faux témoignage, comme par exemple en favorisant la production d'ocytocine chez la personne interrogée. De plus, une analyse d'un grand nombre de cas et d'articles sera réalisée au prochain semestre pour déterminer les situations les plus propices aux faux témoignages et ainsi pouvoir les éviter.

Nous commencerons par présenter le résultat de nos recherches théoriques faites sur la base de lectures d'articles concernant diverses expériences puis les hypothèses que nous en avons déduites. Ensuite, nous présenterons le protocole de nos expériences puis les premiers résultats avec une rapide interprétation. Et enfin, nous finirons par une conclusion à propos de notre travail présent et futur.

II. Théorie

a. Revue littéraire

i. Article de Kassin & Kiechel (1996)

L'article de référence dans le domaine des interrogatoires et des faux aveux est celui édité par Saul M. Kassin and Katherine L. Kiechel en 1996 (The social psychology of false confessions : compliance, internalization & Confabulation). Cette expérience démontre que l'utilisation de fausses preuves incriminant un suspect conduit à l'acceptation de sa culpabilité pour le crime que la personne n'a pas commis.

L'expérience était présentée comme un test sur le temps de réaction, elle se déroulait de la manière suivante : une personne devait lire une série de lettres suivant un certain tempo, un sujet devait taper ces lettres sur un ordinateur, tout en évitant de taper une touche bien précise (ALT) sous peine de bloquer l'ordinateur et de perdre les données enregistrées. Les sujets étaient assignés à un des 4 groupes de l'expérience, tempo lent (43 lettres/min) ou rapide (67 lettres/min) et recours ou non à une fausse preuve. Après 1 minute, l'ordinateur se bloquait de manière automatique, et les sujets étaient tous accusés d'en être responsables en ayant appuyé sur la mauvaise touche.

Au départ toutes les personnes démentaient l'accusation, mais après que le complice ait dit avoir vu le sujet taper la touche ALT, les résultats diffèrent beaucoup. Près de 95% des personnes ayant subi un faux témoignage signait le papier avouant être responsable du blocage de l'ordinateur et de l'échec de l'expérience, alors que 50% des sujets des 2 autres groupes signaient ce même papier. Cette réaction est principalement due au fait que le suspect cherche à éviter une situation stressante. Il y met un terme en acceptant des charges réduites si il avoue rapidement et soulage sa conscience, cette réaction est appelée fausse confession induite par contrainte (compliant false confession). Par la suite, les personnes sortaient de la salle et un autre complice jouant le sujet suivant demandait au suspect ce qu'il s'était passé, afin de recueillir de possibles aveux par intériorisation (internalized confesses), c'est-à-dire des aveux où le suspect se convainc lui-même qu'il est réellement responsable de ce dont on l'accuse. Là encore, la différence est très importante, 55% des personnes ayant été accusées avec de fausses preuves pensaient réellement avoir commis les faits alors que seulement 6% le pensait dans les autres groupes.

Après les confessions par contrainte et internalisées, une troisième forme de comportement social a été évaluée ; la confabulation (troubles de la mémoire permettant de compenser une amnésie d'un passé récent). L'expérimentateur demandait comment la personne avait pu toucher « Tab » et 20% des sujets avec fausse preuve se "rappelaient" de certains détails au moment de l'incident alors qu'aucune personne des groupes sans fausse preuve n'avait créé de faux souvenir.

Les techniques d'interrogatoire mettent donc bien en évidence l'importante influence de l'usage de fausses preuves dans les résultats de la qualité des aveux. Ici l'intégralité des personnes était innocente et au total 72% des personnes ont avoué avoir commis un « crime » dont elles n'étaient pas responsables. Ce chiffre monte à 95% lorsque de fausses preuves sont apportées.

ii. Article Swanner & Beike (2009)

Une étude plus récente a également été menée, ce qui prouve l'intérêt de la recherche dans le domaine et la pertinence de l'étude précédemment citée. Cette étude, dirigée par Swanner & Beike en 2009 : "Snitching, Lies and Computer crashes : an experimental investigation of secondary confessions", se décline sous la forme de deux expériences, toutes deux très proches de l'expérience de Kassin & Kiechel de 1996. Ici le test se faisait passer pour une expérience sur la mémoire inconsciente, mais les importantes différences tenaient dans le fait que la vitesse de lecture était toujours rapide (67 lettres/min) et qu'une série de 8 questions sont posées aux participants afin de pouvoir quantifier avec quelle rapidité ou sous quelle pression le sujet a avoué taper la touche interdite. De plus, une forme de récompense est promise aux 2 participants s'ils avouent. Pour le lecteur c'est une récompense égoïste, c'est-à-dire qu'uniquement le dactylo devra revenir faire l'expérience et pas lui, alors qu'à l'inverse, pour le dactylo la récompense est altruiste, lui seul devra revenir et ainsi il évite au lecteur de refaire l'expérience. Ces récompenses simulent les offres faites par les policiers lors des interrogatoires, qui consistent à dénoncer son complice et ainsi alléger sa peine ou bien éviter la prison.

o Dans la 1e expérience une des différences se trouve dans l'absence de complice pour la lecture des lettres, ici c'est un autre étudiant venu faire l'expérience et les fausses preuves sont données par un expérimentateur présent dans la salle. Cela permet d'obtenir de fausses confessions secondaires, étant donné que les potentielles premières fausses confessions sont données par le dactylo. Une confession secondaire est un aveu donné pour le suspect par une autre personne que le suspect.

Dans cette expérience, 8 groupes statistiques ont donc été testés, il y a tout d'abord les 2 rôles (lecteur ou dactylo) avec présence ou absence de fausse preuve et absence ou présence de motivation à la dénonciation.

Sans surprise, les participants étaient plus enclins à dénoncer leur partenaire plutôt que l'inverse avec 77% contre 65% en l'absence de fausses preuves et 96% contre 77% avec l'utilisation de fausses preuves. La même corrélation n'a pas été observée lorsque la motivation était altruiste, en effet les dactylos ont émis plus d'aveux sans motivation lorsque de fausses preuves étaient utilisées. Cependant lorsqu'il n'y avait pas de fausse preuve, la motivation altruiste montre une probabilité bien plus forte du sujet à avouer (52% d'aveu contre 26% sans incitation).

o Dans la deuxième expérience, au contraire de la précédente, le participant devient le lecteur et le complice est le dactylo. Dans la moitié des cas, ce dernier confesse avoir tapé « Tab » et dans l'autre moitié il nie l'avoir touché. Ainsi seul la confession secondaire est étudiée, on cherche à savoir ce que va déclarer le lecteur. L'incitation égoïste est gardée dans la moitié des cas. C'est d'autant plus intéressant de connaître l'influence de cette motivation alors qu'il n'a pas du tout agit et qu'il n'a surement rien vu. Lorsque le dactylo avoue avoir touché « Tab », la motivation égoïste n'a pas d'effet significatif, 90% des sujets font le faux aveu sans motivation et 87% avec. Par contre, lorsque le dactylo nie avoir touché « Tab », 34% font des fausses confessions secondaires alors que le pourcentage passe à 55% avec incitation. On peut aussi constater que le nombre de question nécessaires afin de mettre la pression sur le participant avant qu'il avoue double.

Cela montre qu'il faut donner des motivations avec prudence aux témoins, sans quoi des fausses confessions secondaires peuvent arriver.

b. Conférence de Ron Stoop

À la suite de la conférence de Ron Stoop sur la « Modulation neurobiologique des émotions : l'ocytocine, une hormone qui efface la peur ? » du 2 novembre dernier, nous avons appris que l'ocytocine est un neuropeptide produit dans l'hypothalamus, elle est relâchée dans le système sanguin à partir de l'hypophyse (R. Stoop & al., Evoked Axonal Oxytocin Release in the Central Amygdala Attenuates Fear Response, 2011), et qu'elle est responsable de l'inhibition de la peur chez les vertébrés. Le conférencier explique qu'il existe une étroite et complexe relation entre l'amygdale, qui est le siège des émotions dans le cerveau, et l'hypophyse. En effet, lorsque notre cerveau est atteint par un stimulus d'une situation pouvant être dangereuse, l'amygdale effectue une première analyse, rapide, afin de déclencher les réactions inconscientes. L'information est envoyée à l'hypophyse qui sécrète alors de la vasopressine, ce qui a pour conséquence de créer les réflexes naturels de peur et de stress. Mais cette glande peut également sécrèter l'ocytocine qui inhibe cet enchaînement de réactions réflexes, et qui, par conséquent élimine cette sensation de peur.

L'ocytocine, connue depuis la moitié du XXe siècle pour ses effets sur les contractions utérines lors de l'accouchement et dans la lactation, est une neurohormone qui affecte de nombreux comportements émotionnels sociaux comme les liens mère-enfant, la confiance envers autrui ou la peur (R. Stoop & al., 2011). Pour étudier cette influence du lien social sur les sécrétions de ces différentes neurohormones, Ron Stoop a effectué une expérience sur des rats. Elle consistait à leur faire associer un bruit à une décharge électrique : ainsi la mémoire émotionnelle de l'animal associera le bruit à la douleur. Par la suite, le seul fait d'entendre le bruit déclenche chez le rat une intense sécrétion de vasopressine qui se traduit par l'immobilisation de ce dernier (réaction de peur). Après injection d'ocytocine dans le cerveau du rat, les chercheurs n'ont plus observé ce comportement. De plus, ils ont constaté que si le rat était en présence d'un congénère, les

résultats étaient similaires et ainsi que les taux d'ocytocine dans le sang. Ce qui montre bien que le lien social est également responsable de ces sécrétions.

C'est pourquoi nous avons émis l'hypothèse que la présence de quelqu'un de réconfortant, et donc d'un contact social rassurant, lors d'une situation stressante, encouragerait la sécrétion d'ocytocine chez le participant. Ainsi il serait plus confiant, moins stressé et donc moins enclin à subir les pressions d'un interrogatoire et donc la proportion de faux aveux pourrait diminuer.

III. Hypothèses

a. Hypothèse principale

Notre hypothèse principale se résume au fait que la présence d'une personne bienveillante va diminuer le nombre de faux témoignages. Comme nous l'avons vu dans l'expérience de Kassin et Kiechel (1996), la présence d'un avocat de la première heure peut être déterminant lors des interrogatoires. Un avocat de la première heure correspond à une personne que le sujet ne connaît pas, et à qui il n'a pas pu parler ou raconter ce qui s'est passé, mais qui est là pour le défendre. Notre expérience a donc pour but de tester cette hypothèse.

b. Hypothèses secondaires

De plus, nous pensons pouvoir observer une gradation dans le nombre de faux témoignages en fonction des différentes conditions dans lesquelles le sujet se trouve.

- Le nombre de faux témoignages en présence d'un avocat de la première heure bienveillant est inférieur au nombre de faux témoignages quand le sujet est accompagné d'une personne neutre.
- Le nombre de faux témoignages en présence d'une personne neutre est inférieur au nombre de faux témoignages quand le sujet est seul.
- La pire condition serait la situation où le sujet se trouve seul face à la personne qui l'interroge.

c. Définition des variables

i. Variable indépendante

Notre variable indépendante, c'est-à-dire, ce qui varie dans le cadre de l'expérimentation, correspond à la présence ou non d'une personne avec le sujet pendant la phase d'interrogatoire. Comme mentionné précédemment, notre expérience regroupe trois cas : dans le premier, le sujet est seul, dans le deuxième, le sujet est accompagné d'une personne neutre et dans le troisième, le sujet est accompagné d'un avocat de la première heure qui est bienveillant.

ii. Variable dépendante

Notre variable dépendante, c'est-à-dire, ce que nous souhaitons mesurer dans le cadre de notre expérimentation, correspond au nombre de faux témoignages.

iii. Variables contrôlées

Nos variables contrôlées, c'est-à-dire, les variables qui pourraient influencer les résultats de notre expérimentation, sont nombreuses. Tout d'abord, il est important pour notre projet de mesurer les connaissances en informatique de nos sujets afin de ne pas tomber sur des programmeurs ayant la capacité de se rendre compte que le bug est programmé.

Ensuite, le nombre de sujets femmes et hommes doit être égal afin de ne pas biaiser les résultats en cas de différence fondamentale entre les deux sexes.

De plus, l'âge des sujets interrogés sera contrôlé car nous feront attention à garder une homogénéité afin de ne pas biaiser l'expérimentation.

Pour finir, la distance mise entre le sujet et la personne neutre, dans le deuxième cas, sera étudiée et toujours la même, ainsi que celle entre le sujet et l'avocat de la première heure. Une variation de cette distance pourrait influencer les résultats. Il pourrait y avoir des différences dans les résultats si la distance est plus ou moins grande.

IV. Méthodologie

a. L'expérience

Le but est de reproduire l'expérience faite en 1996 par Saul Kassin et Katherine Kiechel sur les faux témoignages. La mise en scène de l'ordinateur sur lequel il faut taper des lettres est répliquée. Par contre la touche interdite n'est pas « Alt » mais « Tab ». Ce choix se réfère à une autre expérience basée sur celle de Kassin et Kiechel faite en 2009 (Swanner et al., 2009). Ils avaient choisi la touche « Tab » car il y en a qu'une sur le clavier au lieu de

deux « Alt » à gauche et à droite de la barre d'espace. En 2006, encore une autre réplique de l'expérience de 1996 a été effectuée en testant différentes touches, cela a montré que le choix de la touche n'avait pas d'influence sur les résultats (Horselenberg et al., 2003; Horselenberg et al., 2006).

b. Le déroulement

Avant de commencer à taper les lettres dictées, le sujet remplit deux questionnaires. Le premier pour évaluer son niveau en informatique, en effet si le sujet est très bon dans ce domaine, il risque de moins croire au problème de la touche « Tab » ainsi qu'au crash qui survient. Le deuxième est un questionnaire visant à déterminer si la personne est de caractère introverti ou extraverti. En effet, il serait intéressant de pouvoir mettre en lumière une différence de comportement dans cette expérience selon ce trait de caractère.

Une fois que le sujet commence à taper les lettres qui lui sont dictées par l'ordinateur, l'expérimentateur sort de la salle. Il revient après le crash pour interroger le sujet.

Une autre différence par rapport à l'expérience de 1996 est la variable indépendante. Au lieu de deux variables indépendantes (avec ou sans fausse preuve et rythme de dictée lent ou rapide), cette nouvelle expérience n'en compte qu'une ; la présence d'un individu au moment de l'interrogatoire. Trois degrés de réconfort vont être étudiés :

Le premier cherche à mimer l'avocat de la première heure, un des expérimentateur se met dans la peau du prochain sujet qui arrive un peu en avance, il va intervenir 5 secondes après le crash du programme. Il va s'intéresser au problème du sujet et le réconforter brièvement. Ceci dans le but de rendre cette personne bienveillante aux yeux du sujet. Il s'assoit ensuite un rang derrière le sujet, puis l'expérimentateur entre pour l'interrogatoire.

Pour le deuxième degré de réconfort un sujet neutre joué par un expérimentateur entre 5 secondes après le crash, hormis une salutation orale il va directement s'assoir un rang derrière le sujet, puis l'expérimentateur entre pour l'interrogatoire.

Le troisième degré est un cas de contrôle et dans cette expérience le sujet reste seul pendant l'interrogatoire.

Pour l'expérience il n'y a pas de fausse preuve et le rythme de dictée est rapide. Lorsque l'expérimentateur revient, il constate le crash du programme et procède à l'interrogatoire. L'expérimentateur pose au maximum cinq questions, si le sujet n'avoue pas avoir touché la touche « Tab », l'expérience prend fin. Si le sujet avoue, l'expérimentateur lui demande de signer une feuille sur laquelle est écrit : *J'ai appuyé sur la touche « Tab », le programme a planté et les données de l'expérience en cours ont été perdues. Je m'engage à revenir faire l'expérience.*

Les cinq questions de l'interrogatoire sont les suivantes :

- « Tu as pressé la touche « Tab » ?
- Tu es sûr?
- Tu n'as vraiment pas appuyé sur la touche « Tab »?
- Comment tu peux en être sûr ?
- Donc tu n'as vraiment pas appuyé sur cette touche ? »

Pour éviter au maximum les biais, chaque personne qui joue le rôle d'expérimentateur devra faire passer le même nombre de sujets, ainsi que le même nombre de sujets homme et de sujets femme.

V. Premiers résultats et discussion

La réalisation d'un pilote nous a fourni d'importantes informations, mais n'a au final pas complètement abouti. En effet, le sujet est sorti de la salle lorsque l'erreur a eu lieu, afin d'en informer l'expérimentateur. L'autre personne (bienveillante) n'a pas eu le temps de rentrer dans la salle, l'effet de la présence d'une autre personne dans la salle n'a donc pas pu être observé. Tout au long de l'expérience, le sujet s'est pris au jeu. Après le crash, l'expérimentateur a posé les cinq questions, mais le sujet n'a pas cédé et n'a jamais avoué avoir appuyé sur la touche « Tab ». Il a donc été débriefé par l'expérimentateur, et nous a donné un feedback assez complet.

Tout d'abord, il est important de relever que le sujet ne se doutait de rien : il n'a jamais pensé que l'étude pouvait porter sur un autre sujet que la mémoire inconsciente. Au moment où l'expérimentateur lui a demandé de ne pas appuyer sur la touche « Tab », il a pensé que si ce problème existe, il est tout à fait possible que d'autres touches mènent à la même erreur, ce qui l'a conforté, par la suite, dans l'idée qu'il n'avait vraiment jamais appuyé sur « Tab ». Cette réflexion a sûrement un lien avec le résultat du test informatique, qui était plutôt élevé. La fréquence de dictée des touches lui a également paru trop lente pour ne pas être absolument certain de ne pas avoir appuyé sur « Tab ». Nous allons réfléchir à la nécessité d'augmenter la fréquence des lettres.

Bien qu'il aurait été facile pour le sujet d'avouer avoir appuyé sur la touche « Tab », signer une feuille aurait eu une importance symbolique trop élevée, il aurait donc refusé de signer. Ceci prouve l'intérêt que comporte cette signature, en obligeant le sujet à vraiment avouer sachant qu'il pourrait y avoir des conséquences, tandis qu'en avouant simplement à l'oral, le sujet ne s'expose à aucun problème. Cependant, puisqu'au début de l'expérience le sujet est mis au courant qu'il peut cesser sa participation à n'importe quel moment, lui faire signer une feuille l'obligeant à revenir n'est pas cohérent. De plus, cela pourrait effrayer le

participant. Il nous faut donc encore réfléchir sur notre volonté à faire signer cette feuille ou non.

Le pilote s'est, de manière générale, bien passé et nous a permis de valider notre protocole, du moins les premières parties. Il nous faudra encore voir ce qu'il se passe lorsqu'un prochain participant factice entre dans la salle pendant l'expérience, puisque ça n'a pas pu être testé ici.

VI. Limitations

Plusieurs limitations méthodologiques doivent être considérées. Les variables spécifient ce qui pourrait influencer les données finales, cela construit notre point de départ pour nos expériences futures.

La première concerne l'exécution des expériences. Même si chaque membre du groupe effectue le nombre similaire d'interrogatoires avec une mixité balancée en suivant le déroulement prédéfini, la perception de la personne sondée peut varier selon la personne qui l'interroge, accompagne ou soutient. Les expressions faciales et verbales ne peuvent pas être imitées de manière totalement similaire par chaque examinateur, toutefois, nous essaierons de garder une ligne de conduite homogène. Par conséquent, le facteur humain peut avoir une influence sur les faux aveux dans les témoignages et la production d'ocytocine.

Une autre variable qui peut influencer les personnes interrogées sont les conditions météorologiques. En effet, elles peuvent avoir une influence sur l'humeur du sujet, même si les expériences ont lieu dans la même salle sous les mêmes conditions internes. Par conséquent, cela pourrait influencer la probabilité des faux aveux et la production d'ocytocine.

Par ailleurs, dans la mesure où notre expérience a pour but de reproduire un vrai interrogatoire de police et quelques soient les résultats que nous obtiendrons, on ne sait pas s'ils seront transposables à la réalité, et si, oui, à quel degré.

VII. Conclusion

Les premiers résultats obtenus permettent de valider une grande partie de notre protocole (le sujet ne se doute pas du vrai but de l'expérience, etc) même si des ajustements sont nécessaires.

De plus, un grand nombre de test ainsi que l'analyse de rapports et articles permettra de vérifier ou d'infirmer nos hypothèses et dans le meilleur des cas, d'améliorer les conditions d'interrogatoires.

Il est aussi important de spécifier que les différents cursus de chacun (UNIL, HEC, EPFL) permettent d'analyser et d'améliorer l'expérience de manière plus efficace étant donné les points de vue différents de chacun. Cette dynamique de travail est extrêmement prolifique dans un projet multidisciplinaires tel que celui-ci.

Mais dès à présent, de nouvelles questions se posent, par exemple est-ce qu'on ne risque pas de réduire également le nombre de vrais témoignages appliquant des techniques telle que celle que nous cherchons à développer ? C'est d'ailleurs justement une appréhension bien réelle des policiers actuellement, que la présence de l'avocat de la première heure (comme dans notre expérience) risque de réduire les aveux des suspects.

VIII. Sources

- Dongois, N. L'erreur judiciaire en matière pénale : Regards croisés sur ses contours et ses causes potentielles. Edition Schulthess.
- Guéniat, O., & Benoit, F. Les secrets des interrogatoires et des auditions de police Collection : Sciences forenciques
- H. Sophie Knobloch, Alexandre Charlet, Lena C. Hoffmann, Marina Eliava, Sergey Khrulev, Ali H. Cetin, Pavel Osten, Martin K. Schwarz, Peter H. Seeburg, Ron Stoop, Valery Grinevich (Neuron, Volume 73, Issue 3, p553–566, 9 February 2012). Evoked Axonal Oxytocin Release in the Central Amygdala Attenuates Fear Response
- Horselenberg, R., Merckelbach, H., & Josephs, S. (2003). Individual differences, false confessions: A conceptual replication of Kassin, Kiechel (1996). Psychology, Crime & Law, 9, 1–8. Doi:10.1080/10683160308141.
- Horselenberg, R., Merckelbach, H., Smeets, T., Franssens, D., Peters, G. Y., & Zeles, G. (2006). False confessions in the lab: Do plausibility and consequences matter? Psychology, Crime & Law, 12, 61–75. Doi:10.1080/1068310042000303076.
- Kassin, S. M. & Kiechel, K. L. (1996). The Social Psychology of False Confession, Compliance, Internalization and Cofabulation.
- Kassin, S. M. (2008). False confessions: Causes, consequences, and implications for reform. Psychological Science, 17, 249–253.
- Swanner, J. K., & Beike, D. R. & Cole, A. T. (2009). Snitching, lies and computer crashes: An experimental investigation of secondary confessions. American Psychology-Law Society